

**DELIBERATION****2024/02****VALIDATION DES PROJETS PRÉSENTÉS AU TITRE DU  
PACTE SAT 2 - ANNÉE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi 29 mars, à 9h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à La Capelle, au siège de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 4, Votants : 11**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES et M. Jean-Pierre PREVOT.

**Etaient représentés :** M. Vincent LAMOUREUX par M. Eric DONNAY, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Jean-François PAGNON par M. Xavier BOULANDE et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

**Etaient absents excusés :** M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Eric DONNAY

Dans le cadre du Pacte SAT II, l'État a lancé à l'automne dernier un appel à projets pour sélectionner les actions qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat via le Fonds de Soutien supplémentaire aux aides de droit commun, doté de 10 millions d'euros par an sur 3 ans, de 2022 à 2024.

A ce titre, le PETR du Pays de Thiérache a présenté 3 projets, à avoir :

- La création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté  
Coût : 30 000 €  
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 80 % ;
- La massification de l'utilisation de crumblers sur le territoire (12 machines)  
Coût : 35 000 €  
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 50 % & ADEME : 30 % ;
- La poursuite du projet de valorisation cinématographique du territoire "Thiérache, terre de tournages"  
Coût : 50 000 €  
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 60 % & LEADER : 20 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**APPROUVE** les projets présentés au titre de l'Appel à Projet Pacte Sambre Avesnois Thiérache 2 ;

**SOLLICITE** la participation financière de l'Etat, au titre du Pacte SAT 2, comme suit :

- 24 000 € pour la création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté,
- 17 500 € pour le projet de massification des crumblers,
- Et 30 000 € pour Thiérache, terre de tournages.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 002-200051118-20240329-02\_2024-DE

**AUTORISE** le Président à engager toute les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces projets ;

**PRECISE** que les crédits de ces projets seront inscrits au Budget Primitif 2024 du Pays de Thiérache, aux chapitres et articles correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Secrétaire de séance



Olivier CAMBRAYE

Eric DONNAY

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le